

## ASSOCIATION DES COMMUNES POUR L'ORGANISATION MEDICO-SOCIALE DU DISTRICT DE LA BROYE

### Assemblée des délégués – Par voie de circulation

---

#### ***Procès-verbal / Protocole des votes du 25 novembre 2020***

Le président et la secrétaire constatent que sur les 67 voix que compte l'Association, 67 suffrages ont été exprimés. Le scrutin est par conséquent valable.

Objets selon points de l'ordre du jour et résultats :

#### **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 24 juin 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 24 juin 2020 est accepté par 67 voix.

#### **3.7 Approbation des budgets de fonctionnement et investissements 2021**

Les budgets de fonctionnement et investissements 2021, à charge des communes, sont acceptés par 66 voix et 1 abstention. Ils s'élèvent à Fr. 12'534'957.--. Une augmentation de Fr. 576'261.-- principalement due à une harmonisation des pratiques cantonales et de la LPers au sein du SASDB.

#### **4. Primes Covid-19 personnel RSSBF**

Une prime Covid-19 pour le personnel du RSSBF est acceptée par 66 voix et est refusée par 1 voix. Il s'agit d'une prime maximum de Fr. 500.- par collaborateur selon le taux d'occupation et la présence effective au travail durant l'année.

La commune de Belmont-Broye précise que cette prime devrait être versée en 2020 car elle concerne cette année et pas 2021 (doit figurer dans les comptes 2020).

#### **5. Ratification du nom « Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye » pour modification des titulaires au Registre foncier.**

La ratification est acceptée par 66 voix et 1 abstention.

Au nom du comité de l'Association des communes pour  
l'organisation médico-sociale de la Broye



Le Président  
Nicolas Kilchoer



La secrétaire  
Aline Volery

Montagny-la-Ville, le 3 décembre 2020